



N° 150

Le 5 août 1993

M. BEATTY ANNONCE QUI SERA LE CANDIDAT CANADIEN AU TRIBUNAL INTERNATIONAL DES CRIMES DE GUERRE COMMIS DANS L'ANCIENNE YOUGOSLAVIE

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a annoncé aujourd'hui la candidature, pour le Canada, du juge Jules Deschênes au tribunal international des crimes de guerre commis dans l'ancienne Yougoslavie.

«Étant donné sa vaste expérience, notamment à titre de président de la Commission canadienne d'enquête sur les crimes de guerre, le juge Deschênes est hautement qualifié pour occuper ce poste, a dit M. Beatty. Je crois qu'il contribuera grandement au tribunal et à ses travaux, en traduisant en justice des criminels de guerre.»

Le juge Deschênes a été juge en chef de la Cour supérieure du Québec et juge de la Cour d'appel du Québec. Il a également été président de la Commission d'enquête sur les criminels de guerre au Canada de 1985 à 1987.

Le juge Deschênes est actuellement membre du tribunal de contestation extraordinaire établi en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Il a été nommé à un certain nombre de postes au Canada et à l'étranger. Il a été entre autres président de la Société royale du Canada (1990-1992), président du conseil d'administration de la Fondation canadienne des droits humains (1989), membre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités des Nations Unies (1984-1987) et conseiller auprès du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires des Nations Unies à Vienne (1983-1984).